



FÉDÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES
EURO-MEDITERRANEAN FEDERATION AGAINST ENFORCED DISAPPEARANCES
الفيدرالية الأوروبية المتوسطية ضد الاختفاء القسري

Synthèse des activités de la FEMED pour l'année 2017

Adresse du siège social : 112 rue de Charenton – **Code postal :** 75012 – Paris

Téléphone : 00 33 01 42 05 06 22

Courriel: secretariat.femed@disparitions-euromed.org

Site internet : www.disparitions-euromed.org

SOMMAIRE

I. Missions de plaidoyer à Genève.....p.3

Mission du 10 et 11 mai 2017 en partenariat avec l'association membre *Human Rights Solidarity*.....p.3

Mission du 25 et 26 septembre 2017 en partenariat avec l'association membre *Human Rights Solidarity*
.....p.3

Mission du 21, 22 et 23 novembre 2017 en partenariat avec l'association membre *Al Ata'a for Human Rights*.....p.4

II. Activités de sensibilisation.....p.4

Journée internationale des victimes de disparition forcée.....p.4

Conférence sur les disparitions politiques.....p.5

Rassemblement « Où sont-elles ? Où sont-ils ? Où sont tou.te.s nos disparu.e.s ? »p.5

Rassemblement à l'occasion de la Journée Internationale pour les victimes de disparition forcée.....p.5

Conférence d'Amnesty International France et le Collectif Paris-Ayotzinapap.5

Rassemblement en hommage à Mehdi Ben Barka.....p.5

Réception de Taher Mokhtar.....p.6

Réception de Velat Demir.....p.6

Création d'une plateforme des ONG françaises de droits de l'Homme.....p.6

Formulation d'appels d'urgence.....p.6

III. Communication.....p.7

Devoir De Vérité n°9.....p.7

Site internet et réseaux sociaux.....p.7

I. Missions de plaidoyer à Genève

- **Mission du 10 et 11 mai 2017 en partenariat avec l'association membre *Human Rights Solidarity***

Cette mission a été menée, en partenariat avec son association membre, libyenne *Human Rights Solidarity* (HRS), une mission de plaidoyer à Genève les 10 et 11 mai 2017. Cette mission se déroulait en parallèle de la 112ème session du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires (GTDFI). Deux représentants de HRS et deux représentants de la FEMED, ainsi qu'une victime directe originaire de Libye, exilée à Londres, ont participé à cette mission. Au cours de cette mission, la FEMED a relayé les revendications de ses associations membres qui n'ont pas participé à cette mission de plaidoyer sur le droit à la Vérité et à la Justice. La délégation a soumis des cas de disparitions forcées et a ainsi renforcé ses liens avec le Haut-commissariat aux droits de l'Homme et le GTDFI.

La délégation a rencontré différentes instances onusiennes comme le Conseil des Droits de l'Homme, le Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire et celui contre les Disparitions Forcées ou Involontaires, mais également le secrétariat du Comité sur les Disparitions Forcées, les rapporteurs spéciaux sur la Détention Arbitraire et sur la liberté d'association et de rassemblement pacifique, mais également le Desk Officer Libye et la mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies.

Cette mission a familiarisé les membres de HRS au fonctionnement des mécanismes de plaidoyer auprès des différentes instances onusiennes et a apporté des réponses aux questions concernant les procédures spéciales visant à reporter à l'ONU les cas de disparitions forcées et de violations qui sont liées telles que les détentions arbitraires, la torture, les exécutions extrajudiciaires.

- **Mission du 25 et 26 septembre 2017 en partenariat avec l'association membre *Human Rights Solidarity***

Cette mission se déroulait en parallèle de la 36^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, lors de laquelle un rapport du Haut Commissariat des Droits de l'Homme sur la Libye allait être examiné. Ainsi M. Rachid El Manouzi, Vice-président de la FEMED, et Mme Lucie Teixeira, chargée de programme ont rejoint la délégation libyenne accréditée par le Conseil de Jeunesse Pluriculturelle (COPJEP international). Cette délégation était également composée de : Mme Amal Saad, Mme Aamal El Sallabi, M. Ali Hamza, M. Asaad Boubker, M. Omar Waheishi, M. Ramadan El Darsi, M. Ahmed El Gasir, M. Sami Salem Elattrash, M. Mustafa Alraedh, M. Hamad Mahmoud. Cependant certaines personnes n'ont pu se rendre à Genève dû à la non-obtention de leurs visas. M. Giumma El Omani, président de HRS et M. Khaled Saleh membre de HRS étaient également présent durant les deux jours.

La délégation a rencontré des représentants du Secrétariat du Rapporteur Spécial sur les exécutions judiciaires, sommaires ou arbitraires et du Secrétariat du Rapporteur Spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. La délégation s'est également entretenue avec un expert du Groupe de Travail sur les détentions arbitraires. La FEMED n'a pas manqué d'organiser un *Side Event* le 26 septembre 2017 pour donner directement la parole aux membres libyens de sa délégation afin d'informer un public ignorant la situation en Libye et ainsi, d'alerter la communauté internationale. Intitulé « *Human Rights in Libya, Grave violations of International Human Rights Law and Humanitarian Law* », ce *Side Event* a été mené par la FEMED en collaboration avec COJEP International et Human Rights Solidarity. Il a été l'occasion pour l'association membre libyenne de rappeler le contexte très difficile du pays et les violations récurrentes des droits humains auxquelles doivent faire face les défenseurs de ces droits. Il a également permis de mettre en lumière l'urgence à agir, pour endiguer rapidement une situation devenue incontrôlable, confirmée par le témoignage de victimes et de militants.

La délégation a également pu assister à un autre *Side Event*, concernant cette fois plus précisément les problèmes migratoires en Libye. La conférence, nommée « *Fortress Europe : Threatening the Human Rights of Migrants* », a permis à plusieurs grandes organisations de prendre la parole pour décrire les différentes problématiques liées à l'afflux de migrants dans le pays, notamment dans les centres de rétention.

L'association membre de la FEMED a bénéficié, à travers cette mission, d'une visibilité directe auprès des différentes instances onusiennes et a plaidé en faveur d'actions urgentes en Libye pour endiguer le phénomène de disparition forcée et de détention arbitraire.

- **Mission du 21, 22 et 23 novembre 2017 en partenariat avec l'association membre *Al Ata'a for Human Rights***

La troisième mission de plaidoyer a été une mission consacrée à l'Irak. La délégation était composée du Président de l'association irakienne *Al Ata'a for Human Rights*, M. Mohammad Shawkat Jader, et de l'une des représentantes de son réseau associatif, Mme Heman Ramze Mahmood, qu'accompagnaient deux représentants de la FEMED, M. Rachid El Manouzi, Vice-président de la Fédération, et Mme Philomène Sévègnes, chargée de programme. Des difficultés liées à l'instabilité du pays ont empêché plusieurs autres membres de l'association irakienne de se joindre à la délégation, une problématique par ailleurs relayée par les membres présents.

La délégation de rencontrer plusieurs représentations étatiques, dont celles de la Belgique, de l'Italie, de la France, de la Suisse et de l'Allemagne. Elle a également été marquée par des rendez-vous aux Nations Unies, parmi lesquels le Comité sur les Disparitions Forcées, le Groupe de Travail sur les Disparitions Forcées, le secrétariat des Rapporteuses Spéciales sur les exécutions judiciaires, les violences contre les femmes et le droit de réunion pacifique, et enfin le Groupe de Travail sur les Détentions Arbitraires.

Elle a également permis à la FEMED d'évoquer plus précisément la situation irakienne avec les membres de l'association *Al Ata'a for Human Rights* et ainsi de mieux cerner les problématiques et les enjeux soulevés par le climat qui y règne.

II. Activités de sensibilisation

- **Journée internationale des victimes de disparition forcée**

Chaque année, la FEMED demande à ses associations membres de créer l'évènement pour marquer l'importance de cette journée internationale et sensibiliser le public à la thématique des disparitions forcées. Cette journée a été fixée au 30 août par les Nations Unies en réaction au harcèlement continu que subissent les défenseurs des droits de l'Homme et les familles de victimes. La FEMED a ainsi préparé une série d'actions afin de marquer cette journée internationale du 30 août 2017. En partenariat avec Amnesty International France, le Collectif des Familles de Disparus en Algérie, l'Association des Parents et Amis de Disparus au Maroc, la Forum Marocain pour la Vérité et la Justice, le Collectif argentin pour la mémoire et le Collectif Paris-Ayotzinapa ont organisé deux événements. En parallèle, une campagne sur les réseaux sociaux a été lancée, au cours de laquelle la FEMED a pu poster chaque jour une histoire d'un disparu accompagnée de sa photo, du contexte et du nombre de jours écoulés depuis sa disparition, de l'attente et du combat de sa famille. Le 1^{er} septembre, une centaine de personnes ont pu assister à la conférence organisée sur le thème de la « vérité et justice pour les familles de disparus ». Entrecoupée de projections vidéo, cette conférence s'est axée sur l'intervention de plusieurs experts et militants des droits de l'Homme. S.E. François Croquette, ambassadeur français des droits de l'Homme, Emmanuel Decaux, ancien président du Comité des disparitions forcées des Nations Unies, et Geneviève Garrigos, ancienne présidente d'Amnesty International France, nous ont fait l'honneur d'ouvrir le débat. Le lendemain, un rassemblement public a été organisé place de la République à Paris. Une exposition photographique a été installée sous des tentes, dans lesquelles le public a découvert des photos de disparus, de leurs familles, de manifestations, mais aussi d'activités de chaque association. Des stands de documentations étaient aussi mis à la disposition du public afin de les informer sur le phénomène des disparitions forcées dans les divers pays représentés. Après une pause musicale et militante fournie par le Collectif Paris-Ayotzinapa, chaque représentant d'association a pu prendre la parole. Les représentants de la FEMED ont d'abord évoqué la réalité de leur combat au quotidien et de la recherche de leurs proches disparus, tout en expliquant comment la FEMED a mutualisé leurs efforts pour avoir un meilleur impact au niveau international. Geneviève Garrigos, ex-Présidente d'Amnesty France, a enchaîné avec son expérience personnelle lors de ses rencontres avec les familles de disparus. Le Collectif argentin pour la mémoire et l'association Hijos-Paris ont, eux, particulièrement insisté sur la disparition troublante d'un militant des droits de l'Homme argentin, la première depuis la fin de la dictature. Puis le Collectif Paris-Ayotzinapa a raconté comment les familles de disparus au Mexique devaient elles-mêmes palier les lacunes de l'État. Enfin, une coordination syrienne est venue clôturer le débat et expliquer la réalité des violations des droits de l'Homme, détentions arbitraires et disparitions forcées en Syrie.

- **La FEMED invitée à prendre la parole lors d'une Conférence sur les disparitions politiques**

La FEMED a participé à une Conférence sur les disparitions organisée par l'association ICAD France (*International Committee Against Disappearances*) le 10 juin 2017. Le Vice-président de l'association était présent pour représenter le Maroc, il a ainsi pu parler de la situation des disparitions forcées des autres pays représentés dans la FEMED. Il a rappelé le mandat de la FEMED et a réaffirmé son importance au vu de la situation dans la zone méditerranéenne. La Conférence a également permis à d'autres acteurs de s'exprimer, ainsi ont été entendues des interventions kurde, chilienne, argentine, mexicaine...

- **Rassemblement « Où sont-elles ? Où sont-ils ? Où sont tou.te.s nos disparu.e.s ? » le 20 février 2017**

Le lundi 20 février, à l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale, le collectif Paris-Ayotzinapa et Libera France (ONG italienne anti-mafia) ont organisé un rassemblement pour la mémoire des victimes de disparition au Mexique et dans le monde, place de la République à Paris. Cette journée se voulait avant tout une occasion de rencontres entre les différents collectifs et associations qui travaillent autour de la thématique des disparitions (en Amérique Latin, en Algérie, en Égypte, en Libye, en Syrie, par exemple). L'idée était essentiellement de partager une action de sensibilisation et d'unir nos forces autour d'un objectif commun : la fin du silence et de l'indifférence quasi-générale, dénoncer l'impunité et la complicité des gouvernements et des forces de sécurité, rappeler les noms, les histoires et les visages de toutes ces victimes.

- **La FEMED invitée au rassemblement organisé par la diaspora gabonaise à l'occasion de la Journée Internationale pour les victimes de disparition forcée**

À l'appel de la diaspora gabonaise, un *sit-in* a été organisé au Trocadéro le 30 août 2017 pour commémorer la Journée Internationale pour les victimes de disparition forcée. Invitée à prendre la parole par l'organisation, la Présidente de la FEMED Nassera Dutour a ainsi pu s'exprimer sur la violence du crime que représente la disparition forcée, non seulement pour les victimes directes, mais aussi pour leur famille qui tente inlassablement d'obtenir la Vérité. Cette entrevue a permis d'initier une réflexion sur les actions envisageables pour répondre le plus efficacement possible aux attentes de la population égyptienne.

- **Participation à une conférence organisée par Amnesty International France et le Collectif Paris-Ayotzinapa le 22 septembre 2017 à Paris**

À l'occasion de la commémoration de la disparition des 43 étudiants de Ayotzinapa le 26 septembre 2014, Amnesty International France et Paris-Ayotzinapa organisaient en collaboration avec la mairie de Paris une projection en avant-première du film « Portraits d'une recherche », qui était suivie d'un débat auquel participaient des membres des deux organisations concernées, un représentant du Comité des disparitions forcées, une Docteure en anthropologie et une conseillère diplomatique de la Mairie de Paris.

- **Rassemblement de soutien au prisonnier égyptien Alaa Abdel Fattah le 7 octobre 2017**

Dans le cadre de la campagne « Free Alaa », un appel au rassemblement a été lancé en solidarité avec le militant et défenseur des libertés Alaa Abdel Fattah, et plus généralement, avec tous les prisonniers politiques détenus dans les geôles du régime d'Al Sissi. Accusé d'avoir participé à une manifestation contre les tribunaux militaires pour les civils, il purge actuellement une peine de cinq ans dans une prison du Caire. Il encourt également une deuxième condamnation pour insulte au pouvoir judiciaire. Le rassemblement avait donc vocation à protester contre cette incarcération arbitraire, qui ne vise qu'à faire taire l'opposition au régime.

- **Rassemblement du 29 octobre 2017 en hommage à Mehdi Ben Barka**

La FEMED a participé au mois d'octobre à un *sit-in*, organisé en l'honneur de Mehdi Ben Barka, leader de l'opposition marocaine en 1965. Le rassemblement, qui a eu lieu devant la brasserie Lipp à Paris, lieu même de son enlèvement, commémorait le 52^{ème} anniversaire de sa disparition. Le 29 octobre, déclarée « journée du disparu » par l'ensemble du mouvement des droits de l'Homme et des forces démocratiques au Maroc, a

également été l'occasion de faire le bilan de la situation des droits de l'Homme et de rappeler les manquements des autorités marocaines pour clore le dossier de la disparition forcée. Ce *sit-in* a enfin permis de réaffirmer la volonté des associations marocaines de poursuivre le combat pour la Vérité et la Justice pour toutes les victimes de la disparition forcée.

- **Réception de Taher Mokhtar, représentant de la coordination égyptienne des droits de l'Homme le 1^{er} septembre 2017**

À l'occasion de la Journée Internationale pour les victimes de disparitions forcées, la FEMED a organisé plusieurs événements à Paris. Taher Mokhtar, représentant de la coordination égyptienne des droits de l'Homme, nous a fait l'honneur de participer à la conférence du 1^{er} septembre et a accepté de prendre la parole pour évoquer la situation difficile de l'Égypte et celle des défenseurs des droits de l'Homme. Il a par la suite visité les locaux de la FEMED à Paris, dans le 12^{ème} arrondissement, et s'est entretenu avec des membres du Bureau.

- **Réception de Velat Demir, représentant de notre association membre YAKAY-Der en Turquie en septembre 2017**

Au mois de septembre, l'un des représentants de l'association turque YAKAY-Der s'est rendu au siège de la FEMED, à Paris, pour visiter les locaux de la Fédération, mais également pour s'entretenir avec les membres du Bureau sur la situation de son association, récemment fermée par les autorités gouvernementales. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur les besoins immédiats en Turquie.

- **Création d'une plateforme des ONG françaises de droits de l'Homme**

La FEMED a été sollicité par des associations françaises œuvrant pour la défense des droits de l'Homme au niveau national et international pour créer ensemble une plateforme d'organisations non-gouvernementales. L'objectif de cette plateforme est de pallier le manque d'espace d'échanges et de collaboration pour les organisations travaillant sur les thématiques des droits humains. Cette absence de représentation collective des acteurs français sur cette thématique entraîne un déficit de visibilité en ce qui concerne les questions des droits de l'Homme, que ce soit à l'égard du public, des médias ou des institutions. Une meilleure coordination permet de limiter les doublons d'actions, pour plus d'efficacité. Un premier atelier de réflexion sur cette plateforme s'est tenu le 16 avril 2017, le Vice-président de la FEMED était donc présent pour travailler sur l'amélioration de la collaboration entre organisation non gouvernementales de droits de l'Homme. Plusieurs réunions ont eu lieu au fil de l'année pour établir les grandes orientations de cette plateforme au travers d'une charte et décider ensemble des objectifs communs. La plateforme a été officiellement lancée le 26 septembre dernier à la Maison du Barreau de Paris.

- **Formulation d'appels d'urgence**

Dans le cadre de ses prérogatives, la FEMED a formulé au cours de l'année 2017 plusieurs appels d'urgence, demandant expressément aux instances en charge d'intervenir en faveur des victimes d'arrestation arbitraire ou de disparition forcée. Elle est notamment intervenue auprès de l'Égypte pour exiger la libération de Maître Ibrahim Abdel Moneim Metwally Hijazi, détenu depuis le 12 septembre 2017, victime de torture et de traitements inhumains et dégradants. La FEMED a également demandé aux autorités turques de lever la fermeture de ses deux associations membres YAKAY-DER (Association pour la solidarité et soutien des familles de personnes disparues) et MEYA-DER, suspendues en janvier 2017 en vertu du décret exécutif n° 677 adopté par le gouvernement turc le 22 novembre 2016. YAKAY-DER et MEYA-DER font partie des 375 associations et organisations non-gouvernementales qui ont été déclarées officiellement fermées. Parmi celles-ci, des dizaines d'organisations nationales de défense des droits de l'Homme, des droits des femmes et des enfants, des associations culturelles locales, des associations d'aide humanitaire aux personnes en précarité, et des associations étudiantes. Fondées respectivement à Istanbul et Diyarbakir en 2001 et 2007, YAKAY-DER et

MEYA-DER ont pour but de faire la lumière sur les disparitions forcées et involontaires des personnes qui ont été arrêtées et d'apporter aux familles de disparus le soutien et la solidarité nécessaires à leur combat pour la vérité et la justice. Au mois de mars, la FEMED s'est vue obligée de lancer un nouvel appel d'urgence, demandant cette fois la libération des Présidents de deux associations membres turques. Madame Ayşe Dicle la co-présidente de MEYA-DER (*Mesopotomia Association of Assistance and Solidarity for Families with Lost Relatives*) et M. Raci Bilici le Vice-président de l'IHD (*Human Rights Association*) ont en effet été arrêtés par les autorités turques à quelques jours d'intervalle puis détenus arbitrairement. À travers son appel, la FEMED exigeait la fin de leur détention et la fin des persécutions visant les défenseurs des droits de l'Homme en Turquie.

III. Communication

- **Devoir De Vérité n°9**

Le magazine *Devoir De Vérité* n°9 est un magazine semestriel, publié au début de l'année 2017. Ce numéro a été consacré aux femmes qui luttent, mettant ainsi en avant les victimes, les militantes et les expertes qui ont pris la tête d'un combat pour la Vérité, la Justice et la réparation. À travers ce numéro, la FEMED a cherché à rendre hommage à ces combattantes qui, malgré tous les obstacles, poursuivent la lutte contre l'impunité, surmontant leur désillusion, ravivant l'espoir et poursuivant inlassablement le combat. Le prochain numéro à paraître s'articulera autour de la thématique du droit de savoir.

- **Site internet et réseaux sociaux**

Le site internet de la FEMED a été pensé comme un outil éducatif, à destination du grand public, pour lui permettre de mieux comprendre et de mieux appréhender le phénomène de disparition forcée dans la région euro-méditerranéenne. Le site et les réseaux sociaux sont également le moyen de relayer l'actualité de l'organisation et de mettre à disposition la documentation produite par la FEMED, notamment le magazine *Devoir De Vérité* publié chaque semestre.